

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **25 juin 2012**

Délibération n° 2012-3103

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Meyzieu**

objet : **Rue Gambetta - Travaux de renouvellement du réseau d'assainissement entre rues Rambion et Picasso - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Millet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 15 juin 2012

Secrétaire élu : Madame Emeline Baume

Compte-rendu affiché le : mercredi 27 juin 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Olivier, Mme Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), Vullien (pouvoir à M. Bousson), Pédrini (pouvoir à M. Llung), Besson (pouvoir à M. Touleron), M. Charles (pouvoir à M. Buna), Mme Peytavin, M. Augoyard (pouvoir à M. Geourjon), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à M. Plazzi), MM. Coulon (pouvoir à M. Deschamps), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Forissier (pouvoir à M. Buffet), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Mmes Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), M. Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Muet), M. Vergiat (pouvoir à M. Grivel), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Giordano, Réale, Turcas, Vaté, Vurpas.

Séance publique du 25 juin 2012**Délibération n° 2012-3103**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Meyzieu

objet : **Rue Gambetta - Travaux de renouvellement du réseau d'assainissement entre rues Rambion et Picasso - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 juin 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération proposée permettra de poursuivre la restructuration du réseau d'assainissement de la rue Gambetta sur la Commune de Meyzieu entre les rues Rambion et Picasso afin de renforcer le réseau et éviter les mises en charge du réseau, actuellement récurrentes et garantir son étanchéité.

Les travaux sont planifiés pour être exécutés à partir du 1er semestre 2013 pour une durée prévisionnelle du chantier de 7 mois.

Compte tenu de l'individualisation déjà décidée par délibération n° 2009-0599 du Conseil du 9 mars 2009 pour un montant de 215 000 € HT en dépenses, il est proposé une individualisation complémentaire de 453 000 € HT.

Le coût global de l'opération sur ce nouveau tronçon est estimé à 500 000 € HT.

L'opération se décompose comme suit :

- réalisation de la canalisation en diamètre 400 millimètres sur 400 mètres,
- postes de dépenses connexes comprenant les panneaux d'informations, les essais préalables à la réception des ouvrages, les récolements et réfections définitives des chaussées ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité et environnement

DELIBERE

1° - Approuve la poursuite des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement de la rue Gambetta entre les rues Rambion et Picasso à Meyzieu.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P19 - Assainissement sur l'opération n° 2P19O1942 individualisée le 9 mars 2009.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 453 000 € HT en dépenses en 2013 à la charge du budget annexe de l'assainissement.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 668 000 € HT.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 juin 2012.